

INCIDENT GRAVE

9 juillet 2007 - avion immatriculé F-GGJY

Événement :	incursion d'un avion léger sur une piste occupée par un avion de transport au décollage en contre-QFU.
Causes identifiées	☐ conscience partielle du trafic environnant, due à une perturbation de l'attention. ☐ vérification incomplète du collationnement d'une instruction de contrôle.

Conséquences et dommages : aucun.

Aéronef : avion Robin DR 400-160.

Date et heure : lundi 9 juillet 2007 à 16 h 00.

Exploitant : club.

Lieu : AD Nantes-Atlantique (44).

Nature du vol : voyage.

Personnes à bord : pilote + 3.

Titres et expérience : pilote, 69 ans, PPL(A) de 1991, 627 heures de vol dont sept sur type dans les trois mois précédents.

Conditions météorologiques : informations météorologiques diffusées par l'ATIS à 16 h 00 : vent 270° / 17 à 24 kt, visibilité 10 km, BKN à 3 000 pieds, FEW Cb à 3 600 pieds, température 18 °C, température du point de rosée 12 °C, QNH 1019 hPa.

CIRCONSTANCES

Le pilote emmène trois collégiens, en fin de formation au brevet d'initiation à l'aéronautique (BIA), pour un vol de découverte à destination de Saint-Nazaire (44) puis d'Ancenis (49).

A 15 h 51 min 01, le pilote est autorisé à rouler pour la piste en service 03 vers le point d'arrêt B (voir carte ci-après). Pendant le roulage, le contrôleur Sol lui demande à trois reprises de céder le passage à un Boeing 737 qui s'avance vers le point d'arrêt A. Le pilote du DR 400 ne répond qu'à la quatrième sollicitation. Après avoir laissé passer le B 737, il poursuit son roulage vers le point d'arrêt B.

A 15 h 54 min 22, un CRJ stationné sur l'aire L est autorisé par le contrôleur Sol à rouler pour le point d'arrêt F. Le contrôleur Tour l'autorise à l'alignement en piste 21 à 15 h 58 min 42 et au décollage à 15 h 58 min 56. A 15 h 59 min 02, l'équipage du CRJ signale son décollage en piste 21.

A 15 h 56 min 48, le B 737 est autorisé au décollage en piste 03 et décolle.

A 15 h 59 min 34, le pilote du DR 400 transmet :

- ❑ « Nantes Sol de Juliett Yankee, on est au point d'arrêt B, on est prêt pour le décollage ».
- ❑ « Fox Juliett Yankee, maintenez point d'arrêt, contactez la Tour 118.650, au revoir ».
- ❑ « Au revoir Monsieur, merci, Juliett Yankee. »

Il n'a pas été possible de déterminer l'heure à laquelle le pilote a changé de fréquence.

Le premier point de détection radar du CRJ apparaît à 16 h 00 min 34 à proximité de la voie de circulation B, à une hauteur de 300 pieds.

A 16 h 00 min 51, le pilote du DR 400 annonce sur la fréquence Tour :

- ❑ « Nantes Tour de Zoulou... Juliette Yankee, on est aligné prêt au décollage ».
- ❑ « Oui Juliett Yankee, je ne vous avais pas demandé de vous aligner ».
- ❑ « Heu... désolé, Juliett Yankee, je suis avec des élèves là, c'est pour ça... »

Le pilote réalise son vol sans autre anomalie.

Le pilote du DR 400 explique qu'il effectuait son premier vol de la journée. Au cours du roulage, il répondait à des questions ou fournissait des explications à ses passagers. Il ajoute qu'en s'alignant sur la piste, il a observé l'ombre et a entendu le bruit des réacteurs du CRJ. Le profil de la piste peut rendre difficile l'identification d'un avion au décollage en piste 21 depuis le point d'arrêt B.

Pendant son décollage, l'équipage du CRJ n'a pas vu le DR 400 sur la piste.

Plusieurs avions étaient en contact radio sur la fréquence Tour, tenue par un contrôleur qualifié et un stagiaire. L'attention de ces derniers portait essentiellement sur la trajectoire du CRJ au décollage en piste 21 et sur les autres trafics volant dans la circulation d'aérodrome.

